

Image not found or type unknown



donation deguise a petit fils

Par **faucon roger**, le **01/02/2011 à 10:36**

il s agit d une vente de parcelle (constructible) a un prix derisoire (12000euro 3000m2)ceci afin de deprecie la valeur d un chateau donnè precedamment par mon pere a mon fils en effet cette parcelle attenante est le parc de ce chateau aujourdui mon pere decedè mon fils dit que la maison ne vaut pas grand chose car le parc a ete achetè par lui il ne rapporte donc dans la succession qu une fausse valeur de la maison pour moi la vente de la parcelle est une donation deguisèe ayant pour but de demanteler un ensemble immobilier de grande valeur

Par **Domil**, le **01/02/2011 à 16:37**

Donc refusez le partage, prenez un avocat pour faire réintégrer la donation